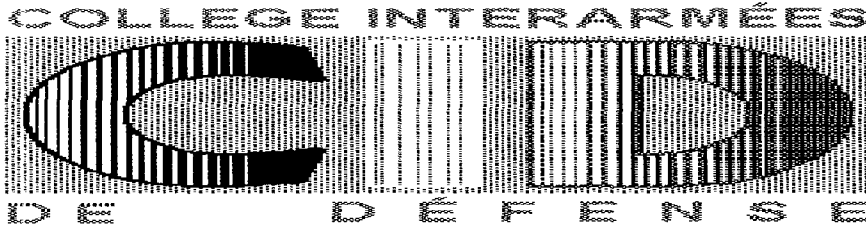


1997-367



MEMOIRE DE STRATEGIE

La gestion du « problème touareg » au Mali

LCL ADAMA KANIKOMO

AG

Le « problème du nord » a été au coeur de l'actualité malienne depuis 1990, date à laquelle a débuté la seconde rébellion touarègue. Eminemment complexe, ce problème qui touche au coeur de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale, a été souvent mal interprété à l'extérieur du Mali et spécialement en Europe, où il n'a été perçu qu'à travers le prisme déformé d'une guerre entre blancs et noirs; entre musulmans et non musulmans; entre sédentaires et nomades; les premiers étant victimes d'une tentative de génocide perpétrée par les seconds. Il s'agit là bien évidemment d'une simplification hâtive dénotant une profonde méconnaissance des réalités maliennes.

Il est impropre de parler de « rébellion touarègue », car elle touche également les petites minorités maure et arabe. Mieux vaudrait utiliser le terme de « rébellion nomade », afin de rendre compte plus finement de la réalité des choses. Au Mali même, on préfère parler de « problème du Nord ».

Dans la longue série de conflits africains post-coloniaux, les révoltes concernant les zones nomades, touarègues et maures ont en France un traitement singulier, tout à la fois largement occultés mais en même temps exploités pour leur exotisme dans une certaine presse destinée au grand public. Le corollaire de cette vision superficielle est la floraison de schémas réducteurs, d'images toutes faites, d'analyses si rapides qu'elles n'expliquent les faits que par les apparences les plus saillantes, pourtant rarement les plus pertinentes. Or, ces conflits sont toujours extrêmement complexes. Quelles sont les réalités sous-jacentes qui peuvent expliquer ces troubles? On a parlé trop vite de guerres tribales, de conflits noirs-blancs, de revanche des anciens esclaves sur leurs anciens maîtres. On a pu évoquer avec plus de pertinence les phénomènes identitaires, les droits bafoués des minorités, les grippages de la création d'Etats-Nations artificiels, les oppositions ethniques.

L'analyse des réalités touarègues et maures contemporaines est particulièrement ardue, car elle doit tenir compte de nombreuses problématiques qui s'enchevêtrent. De fait, le phénomène de rébellions nomades est le résultat d'une longue histoire, dont les racines sont à rechercher dans les dernières décennies du siècle dernier, et courent au long des périodes coloniale et post-coloniale, à travers les difficultés économiques et sociales qu'ont connues ces populations.

Conscient du déficit global d'information objective sur la question, je vais tenter:

- de faire la lumière sur cette complexe et douloureuse situation qui a affecté le tréfonds de la nation malienne;
- d'éclairer l'opinion surtout occidentale en lui fournissant une information globale et aussi objective que possible;
- enfin contribuer à une meilleure compréhension de la question touarègue.

Pour mieux comprendre ce problème, après une description du cadre géographique et de l'évolution historico-politique, je vais tenter d'examiner le problème à travers son origine, ses causes possibles, ensuite quelle gestion en ont faite les autorités coloniales et post-coloniales.

I- CADRE GEOGRAPHIQUE ET EVOLUTION HISTORICO-POLITIQUE

Pays de l'ouest africain, à cheval sur la zone sahélo-saharienne, le Mali a une superficie de 1.241.021 km². Sa population, composée de plusieurs ethnies, est estimée à 9,4 millions d'habitants. Elle est inégalement répartie sur le territoire national: plus de 65% de la population se trouve concentrée sur le quart du territoire.

Les conditions naturelles du Mali (climat, végétation, relief) influencent largement cette distribution de la population sur le territoire national. On distingue deux zones de peuplement tout à fait différentes: d'un côté, les régions du nord, désertiques et subdésertiques, constituées par les régions de Tombouctou, Gao, Kidal dont la densité atteint à peine un habitant au km²; de l'autre côté, il y a les autres régions, sahéliennes, soudano-guinéennes et soudaniennes dont la densité peut dépasser 30 habitants au km².

La partie septentrionale du pays, qui est désertique dans sa quasi-totalité, couvre une superficie de 818.613 km², soit 2/3 du territoire national, pour une population d'un peu plus de 900.000 habitants.

Véritable confluent ethnique, le Nord du Mali est une mosaïque de peuples et une zone de contact entre deux civilisations: le monde pasteur-nomade (arabes, touaregs et Peuls) et le monde sédentaire-agriculteur (Songhoy-Arma, Sorko-pêcheur et Bambara). Les contacts rendus obligatoires par le partage d'un même territoire et la complémentarité des activités de l'élevage et de l'agriculture ont engendré des liens de tout genre (matrimoniaux, emprunt culturel, cousinage etc...) aboutissant à un véritable brassage entre nomades et sédentaires.

Dans ces conditions, la notion de minorité ethnique est très relative et peu ainsi s'appliquer aussi bien à des groupes socio-ethniques blancs ou noirs qu'à des sédentaires ou nomades.

La structure démographique des régions du nord se présente de la manière suivante:

| Ethnies | Nombre | % du total |
|---------------|---------|------------|
| Songhoy | 294 000 | 35% |
| Touareg | 254 000 | 30% |
| Peulh | 168 000 | 20% |
| Bambara-Bozos | 84 000 | 10% |
| Maures | 42 000 | 5% |
| Total | 840 000 | 100% |

Le peuplement de cette partie septentrionale remonte très loin dans la préhistoire puisque l'homme d'Asselar qui avait les « traits négroïdes », a été découvert dans les grottes du Tilemsi.

Les Songhoy, qui étaient d'abord confinés sur les abords du fleuve Niger, du lac Débo aux confins du Nigeria, ont peu à peu colonisé les vastes étendues du désert saharien.

Les touareg seraient les descendants des anciens pasteurs berbères qui furent chassés de Libye par les arabes au VII^e siècle. A partir du VIII^e siècle, les touareg commencent à affluer dans l'Adrar, l'Aïr et le Hogar. Au X^e siècle, leur nombre s'accroît très rapidement à cause des expéditions militaires de Moussa Ben Nacir qui les chasse du sud de l'Atlas marocain. Les invasions des Béni-Hassan continueront à refouler les Berbères vers le Sahara. Certains abandonnent l'Adrar pour se répandre dans l'Azawad et la région de Tombouctou. Les touareg paient ainsi un « droit de sol » aux songhay. Durant son règne, l'Empereur Askia Mohamed nommera des gouverneurs pour les touareg dans les régions de Tombouctou de l'Aïr et de la boucle du Niger. La chute de l'Empire Songhoy sous les coups des marocains ouvrit aux touaregs les rives du Niger.

Une certaine classification est souvent faite à l'intérieur de ces grands groupes de qui permet de distinguer Armas (descendants des marocains) et Songhoï parmi les Songhoy; Tamacheq Blancs et Noirs (Bellas) dans le groupe Touareg et enfin Arabes Blancs et Arabes Noirs (Haratines) parmi les arabes. Cependant l'approche la plus répandue est celle fondée

sur le mode de vie et qui les distingue en « sédentaires » et en « nomades », les premiers étant assimilés aux Noirs et les seconds aux blancs.

Les Arabes et les Touareg sont éleveurs et caravaniers mais certaines communautés Arabes sont sédentarisées depuis plusieurs générations et des Touareg depuis une décennie. Les Songhoy sont essentiellement agriculteurs alors que les Peuls pratiquent les deux activités avec pour certaines communautés une large part de nomadisme.

Les sociétés nomades restent encore les plus fortement stratifiées avec dans la pyramide les nobles (ou féodaux), les groupes vassaux et les anciens esclaves. Jusqu'à un passé récent, Bellah et Haratines étaient esclaves dans les sociétés nomades (malgré les textes d'abolition pré et post-coloniaux) avec, il est vrai, des conditions d'asservissement variables.

Cette diversité ethnique engendre une véritable mosaïque sociale, caractérisée par une harmonieuse complémentarité et un brassage séculaire réussi. Cette richesse a contribué à cimenter les multiples communautés entre elles, pour faire du Mali une véritable nation.

Des conflits de coexistence ont certes été parfois observés de même que des rapports de domination changeants selon les époques; mais, l'histoire et le peuplement de ces régions illustrent une communauté de vie et de destin. Ils donnent la mesure de l'inanité et l'aberration des efforts de tous ceux qui assimilent, sinon réduisent, ces zones à un certain « espace des hommes bleus, organisés en confédérations dénuées de frontières que les colonisateurs ont artificiellement découpé en morceaux, qui, au début des années soixante, lors des indépendances, ont été intégrés dans cinq états différents: le Niger, le Mali, la Libye, l'Algérie et le Burkina Fasso ».

Mais alors depuis quand date ce problème?

II- ORIGINE DU PROBLEME TOUAREG

En 1956, lorsque jaillissait le pétrole à Hassi-Messaoud (Algérie Française), la volonté des peuples africains était affichée de prendre leur destin en mains. Préoccupée de s'assurer des énormes réserves de pétrole que pouvait renfermer Sahara, l'administration coloniale française a concocté un projet tendant à définir un « Territoire national des régions sahariennes ». Un article de Béline, paru en 1951 dans la Revue « Hommes et Mondes », sous le titre « Avenir de l'Union Française » a indiqué qu'il s'agit « d'un espace vide d'hommes, donc de revendications indépendantistes et pouvant être facilement annexé, de façon que cette immensité s'intègre à la France et la prolonge ». En clair, le projet visait à détacher les espaces sahariens de l'Algérie, du Soudan (actuel Mali), de la Mauritanie, du Niger et du Tchad pour en faire un territoire autonome rattaché à la Métropole.

Ainsi, le projet de loi créant l'Organisation Commune des Régions Sahariennes (OCRS) a été adopté en décembre 1956 et publié le 11 janvier 1957 au journal Officiel de la République Française. Soumis aux chefs traditionnels, il a été rejeté, autant par les représentants nomades que sédentaires. Ce rejet fut de nouveau réaffirmé en 1959 quand les plus grands chefs des tribus de Gao et de Kidal refusèrent d'envisager toute séparation d'avec le reste de la République Soudanaise.

Pour les milieux qui souhaitaient voir créer un territoire pour les touaregs, l'indépendance a été perçue comme un frein à la réalisation de leur projet. Ils ne cessent alors d'accuser la France et le Mali d'avoir par leur politique d'exclusion, marginalisé les touareg au point de les pousser à la révolte.

N'y aurait-il pas d'autres causes?

III- CAUSES DE LA REBELLION

Ces causes peuvent se regrouper en deux catégories: la première catégorie concerne les causes avouables: ce sont celles que l'opinion internationale peut admettre; elles servent uniquement de façade. La deuxième catégorie les vraies causes, sont inavouables.

31- LES CAUSES AVOUABLES.

La société touarègue traditionnelle s'articulait autour de quelques grands principes: nomadisme, pastoralisme, organisation pyramidale de la société, prédominance, esclavagisme et razzias prédatrices à l'encontre des peules voisins. Ce mode de vie des soit-disants « seigneurs du désert », aux aspects parfois choquants, permettait d'assurer la survie de la communauté dans un environnement naturel hostile. Ce mode de vie aurait selon les responsables du mouvement, été complètement remis en cause à la suite d'une série de chocs:

311- LE CHOC DE LA COLONISATION

La conquête française de l'espace saharien a entraîné une première altération de la société touarègue. Les tentatives de résistance à l'ordre colonial ont été écrasées dans le sang décimant durablement l'aristocratie guerrière, affaiblissant le poids des chefferies traditionnelles et rompant le fragile équilibre des mécanismes sociaux internes.

312- LE CHOC DES INDEPENDANCES

La décolonisation intervenue au début des années 60 a suscité de profonds traumatismes au sein de la communauté touarègue. Celle-ci correspond à l'abandon du projet de constitution d'un Etat saharien, dominé par les touaregs. Au contraire, la fin de la période coloniale aboutit au fractionnement du Sahara que se partagent cinq Etats: Algérie, Burkina-Fasso, Libye, Mali, Niger. Cela s'est traduit, pour les touaregs du Mali et du Niger par une soit-disante inversion des rapports dominants/dominés, puisque, dans ces deux pays, le contrôle des appareils d'Etat revient à des ethnies négro-africains sédentaires..

En réalité, l'histoire ne connaît aucun royaume ou un empire touareg ayant dominé des voisins sédentaires. Cependant ceux-ci ont eu à souffrir des nombreux razzias qui leur permettait de procurer de jeunes gens qui devenaient de facto des esclaves. Au lieu de cette vérité historique, l'argument avancé est que les anciens razziés vont pouvoir assouvir une vengeance qui fera des touaregs des citoyens de seconde zone, ce qui serait à l'origine de la rébellion au début des années 60.

313- LE CHOC DE LA MODERNITE

En raison du fractionnement de l'espace saharien, l'économie traditionnelle touarègue va survivre difficilement à l'instauration de frontière et à la mise en place de l'administration nationale qui vont contrarier les pratiques traditionnelles transfrontalières. Le pouvoir central est accusé de n'avoir engagé aucun projet de développement en faveur des populations laissées à l'abandon et à la misère. Cela est valable pour plusieurs autres régions mais ne provoque pas outre mesure l'indignations en milieu noir. L'irruption d'une modernité déstabilisante pour les modes de vie traditionnels que constitue l'automobile va entraîner le déclin irrémédiable des grandes caravanes chamelières et de l'élevage du chameau, les deux piliers de l'économie touarègue de jadis. La modernité est aussi à l'origine de la sédentarisation des nomades que le pouvoir central est accusé à tort d'avoir imposé.

314- LE CHOC DES SECHERESSES

Durant les décennies 70 et 80, les touareg ont été accablés par une série de sécheresses aboutissant à la perte d'une grande partie de leur cheptel et à l'effondrement irrémédiable de leur économie traditionnelle déjà faible. Pour de nombreux éleveurs ruinés, la seule alternative sera de migrer. Si certains iront vers le sud du pays, la plupart préféreront s'exiler vers l'Algérie et surtout la Libye, attirés par la prospérité pétrolière et les discours pansahariens de Kadhafi. Ces exilés formeront les gros bataillons de la Légion islamique, massivement engagée dans la longue guerre civile tchadienne. D'autres touareg vont rejoindre à la même période les rangs du Front Polisario et participer au conflit du Sahara occidental.

315- LE CHOC DU RETOUR

Durant la seconde moitié des années 80, une série de phénomènes géopolitiques majeurs comme la fin de la guerre froide, le retournement de la conjoncture pétrolière, vont conduire à un ralentissement des conflits tchadien et saharien et à une dégradation de la situation économique et sociale en Algérie et en Libye. Dans ce nouveau contexte, l'accueil et l'instrumentalisation pour des besoins de politique étrangère des Touareg devient inutile et trop coûteux. Alger et Tripoli décident donc de s'alléger de cette présence, devenue désormais un fardeau. Nombre de Touareg sont incités, ou forcés, à regagner leurs zones d'origine au Niger et au Mali. Le retour à la fin de la décennie 80 d'une partie de cette masse d'immigrés, soit environ 20 000 personnes, dont un bon nombre de vétérans des guerres sahariennes et tchadiennes qui rentrent avec armes et bagages, rompt le très fragile équilibre prévalant dans ces régions pauvres. Le 29 juin 1990, les touareg attaquent la localité de Ménaka, faisant basculer ainsi la région dans la violence armée. Le cercle vicieux insurrection-répression était lancé.

Mais alors quelles sont les raisons profondes, les vraies mais inavouables causes de la révolte touareg?

32- LES CAUSES INAVOUABLES

Une des vraies causes de rébellion touarègue de 1990 est la vengeance. En effet, au lendemain de la première rébellion matée en 1963, les enfants de ceux qui y sont morts ont promis vengeance. La rébellion de 1990 repose essentiellement sur ces groupes de jeunes nomades, exilés en Libye pendant les années de sécheresse, coupés de leurs familles et de leur milieu social, n'ayant reçu aucune instruction ni formation professionnelle. Ces éléments ont été entretenus dans la haine contre leur mère patrie, entraînés militairement et utilisés comme mercenaires sur différents théâtres d'opérations: au Tchad, au Liban, en Palestine et ailleurs. Leur nombre a considérablement augmenté à partir des années 1973-1984 à la suite de la terrible sécheresse qui a frappé le Mali et qui a été plus drastique dans la partie septentrionale du pays. Depuis très longtemps, tous étaient assujettis à une cotisation mensuelle en faveur de la rébellion. Une promesse d'aide leur avait été faite s'ils s'engageaient dans la légion islamique.

Mais la vraie cause de toutes ces rebellions semble être le racisme. En effet, pour les milieux racistes qui soutiennent inconditionnellement la rébellion, le cas des touareg est contre nature car c'est le seul cas au monde où les Noirs commandent aux Blancs. Il faut, selon eux, rétablir à tout prix l'ordre naturel des choses, c'est à dire soustraire les touareg de la domination du reste du Mali. Sinon, comment expliquer que le problème ne se pose qu'au Mali et au Niger alors qu'il existe une communauté touarègue d'environ 300 000 âmes au sud

de l'Algérie. Puisqu'aucune opinion ne soutiendra une telle logique, il était plus loisible de faire passer ce problème pour la lutte d'une minorité menacée d'extermination, sujet très cher aux occidentaux. Pour parvenir à leur fin, ces racistes entreprendront à travers l'Europe une campagne de désinformation visant à présenter le problème touareg comme légitime et en même temps affaiblir le Mali et le Niger en invitant l'Union Européenne à leur couper toute aide.

Puisque la rébellion est antérieure à l'indépendance, la gestion coloniale du problème permettra d'apporter sûrement le démenti.

IV- LA GESTION COLONIALE DU PROBLEME TOUAREG

Lorsque les Français prirent pied en Afrique du Nord, puis s'étendirent à partir du Sénégal en Afrique de l'Ouest, les nomades se trouvèrent pris en étau entre les deux branches d'une même domination étrangère qui cherchait à relier ses possessions à travers le continent. A l'instar des communautés du sud entrées plus tôt en contact avec la puissance coloniale, les nomades, jaloux de leur indépendance et de leur liberté, ont opposé une résistance longue et farouche à la pénétration française. L'anéantissement des colonnes militaires conduites par le colonel Flatters (1881) ou le colonel Bonnier (1894), les grandes révoltes de 1916 avec Fihrun, dans la boucle du Niger ont marqué les imaginations françaises dans les vingt premières années du XIX^e siècle, faisant de ces nomades « nos ennemis les touaregs », comme ont l'affirmait alors. La conquête des régions du Nord, notamment la partie saharienne, n'a été complète qu'avec l'occupation en 1909 de l'Adrar des Iforhas. Quant à la pacification, elle ne fût effective qu'en 1932 avec l'occupation totale du Maroc par les Français grâce à l'utilisation de moyens aériens de surveillance et d'unités motorisées.

Considérés comme prompts à la révolte par une administration exclusivement militaire jusque dans les dernières années précédant immédiatement la décolonisation, les nomades furent en butte à une méfiance qui ne s'estompa que lentement. C'est ainsi que le souci premier des administrateurs fut le maintien de l'ordre, au détriment de l'éducation ou de la mise en valeur économique des régions très difficiles à cause de leur enclavement. Néanmoins quelques pistes ont été tracées, notamment transsahariennes, qui permettaient de relier par la route les possessions d'Afrique du nord et d'Afrique Occidentale Française, en attendant le projet récurrent de chemin de fer transsaharien qui ne fut jamais réalisé. Hormis ces travaux, les efforts français se limitèrent durant toute la période coloniale à une assistance sanitaire réduite, un service vétérinaire et à des travaux d'hydraulique pastorale. Quant à la scolarisation, elle n'avait concerné qu'une minorité d'enfants nomades généralement issus de la basse classe. Il faut pourtant reconnaître que le problème de scolarisation n'était pas propre aux seules régions du nord, mais à tout le reste du pays.

C'est cet héritage déplorable que la colonisation a légué à la jeune République du Mali.

V- LA GESTION MALIENNE DU PROBLEME

51- Sous la Première République: 1960-1968

Le 22 Septembre 1960, le Mali accède à l'indépendance. Sa devise, « Un Peuple - Un But - Une Foi », est plus qu'une profession de foi, c'est un programme auquel adhèrent les patriotes de toutes les ethnies du Mali nouveau. L'objectif affiché était de promouvoir le développement socio-économique au bénéfice de tous les Maliens, sans exclusive.

Cette indépendance a été perçue par les extrémistes touareg comme la fin de leur rêve de création d'un Etat touareg. C'est pourquoi dès 1963, éclate une première révolte exclusivement touarègue dans le cercle de Kidal. Sans doute mal analysée dans ses causes et conséquences, elle a été interprétée comme une rébellion armée. Réprimée en 1964 par les troupes gouvernementales, la zone a été placée sous administration militaire, ce qui a créé une suspicion entre les communautés « blanches » du nord et les pouvoirs publics.

Ayant bénéficié de peu d'investissement durant la période coloniale, la jeune République enregistre une dysharmonie totale entre les régions du nord et celles du sud, notamment en matière de désenclavement et d'infrastructures socio-sanitaires. La Première République s'est aussitôt attelée à réduire cet écart en matière d'investissements et cela dans une proportion non négligeable. En effet, de 1960 à 1968, le volume des investissements fait ressortir de gros efforts dans tous les secteurs, notamment ceux du développement industriel, de la recherche minière et de l'hydraulique. Le premier plan quinquennal 1961-1965 a permis la réalisation d'un vaste programme de construction d'écoles et de dispensaires.

Le 19 novembre 1968, le régime de Modibo Keita est renversé par un coup d'état militaire.

52- Sous la Deuxième République

Aux séquelles de la gestion de la révolte de 1963, s'ajoute une terrible sécheresse qui frappe le Mali de 1973 à 1984 mais qui est plus drastique dans la partie septentrionale du pays. Durant une décennie, cette sécheresse réduit à néant tous les efforts de développement engagés par la Première République. Malgré la mobilisation de nombreuses aides, la famine et la sécheresse font une hécatombe parmi la population et le cheptel. Toutes les communautés du nord en sont victimes, mais les plus touchées sont les populations nomades et particulièrement les éleveurs. Ce fléau et, surtout la perte des troupeaux oblige les nomades soit à se rapprocher des centres urbains, soit à s'exiler par centaines de familles vers d'autres pays d'Afrique du Nord plus nantis, particulièrement la Libye, l'Algérie, voire le Liban.

Dès lors, l'Etat élabore une nouvelle stratégie en faveur du nord, axée sur:

- des aides d'urgences aux populations sinistrées sur place;
- le secteur des infrastructures de base, en priorité dans le domaine des communications pour accélérer le désenclavement des régions du nord;
- la réalisation de programmes de développement prenant en compte la dimension « sécheresse » dans leur approche.

A ce titre, les régions du nord ont bénéficié de 1968 à 1990 de 161,237 milliards de francs CFA d'investissements contre 973 milliards pour l'ensemble du pays, soit environ 17%. Cette somme représente 112 projets et a été injectée dans les secteurs suivants:

- | | | |
|------------------------|--------------|----------|
| - Infrastructures: | 69 milliards | soit 43% |
| - Secteur secondaire: | 35 milliards | soit 22% |
| - Economie rurale: | 34 milliards | soit 21% |
| - Ressources humaines: | 23 milliards | soit 14% |

En outre, le quatrième plan programme d'investissement du plan quinquennal 1991-1993 prévoyait un investissement de 163,73 milliards de F CFA sur un total de 342,44 milliards pour l'ensemble du pays. Cependant, il faut bien reconnaître que l'ensemble de ces investissements n'a pas été judicieusement géré au point que leurs effets induits s'avèrent minimes eu égard au volume des engagements financiers effectués. Une multitude de projets a également été élaborée et réalisée pour amoindrir les effets des aléas climatiques et sécuriser les populations nomades.

L'éclatement de la rébellion en 1990 va bouleverser l'exécution de cet important programme d'investissements et faire renaître les ressentiments issus de la gestion de la révolte de 1963. Dans la nuit du 28 au 29 juin 1990, une soixantaine d'éléments armés attaquent la localité de Tidermène. Ils y tuent le Chef d'arrondissement, son épouse, un prisonnier et un garde républicain. Le lendemain, ils récidivent à Ménaca où ils font quatorze morts, dont quatre soldats. Ces attaques se sont dès lors multipliées et généralisées. L'objectif avoué des rebelles se résumait à une vengeance contre la répression de 1963 et une plus grande implication de la communauté nomade dans la gestion des affaires de l'Etat et particulièrement de leurs terroirs.

Depuis, s'est installée dans le pays une spirale de violence se traduisant par des attaques de localités, de postes de sécurité et de bâtiments administratifs, avec un lourd bilan en pertes de vies humaines et en dégâts matériels. Il en résulte en outre un déplacement massif de personnes appartenant à toutes les communautés vers l'intérieur du pays ou vers les Etats voisins. L'administration déserte le terrain car ses agents sont les premiers visés. Les infrastructures socio-sanitaires et toutes les opérations de développement ont cessé d'être opérationnelles à cause de l'insécurité persistante.

Pour contrer la rébellion, les autorités ont déployé les Forces Armées et de Sécurité. Parallèlement, malgré le succès de ces Forces sur le terrain, et comme pour montrer à l'opinion internationale ses vertus ancestrales de dialogue, le Gouvernement malien a cherché à trouver une solution pacifique à ce douloureux problème, conscient qu'une solution militaire ne pourrait être définitive.

En septembre 1990, se déroule à Djanet en Algérie un sommet de concertation quadripartite de Chefs d'Etat riverains du Sahara, suivi de contacts informels à la demande des autorités gouvernementales entre éléments de la rébellion et chefs traditionnels touareg. Le principe d'une négociation avec les éléments armés est accepté, sous la médiation du Gouvernement Algérien. Ainsi, les représentants du Chef d'Etat rencontrent les 5 et 6 Janvier 1991 à Tamanrasset une délégation conjointe des deux mouvements rebelles, existants à l'époque à savoir le Mouvement Populaire de l'Azaouad (M.P.A.), et le Front Islamique Arabe de l'Azaouad (F.I.A.A.) pour entamer des négociations qui débouchent sur la signature d'accords portant sur la cessation des hostilités, le cessez-le-feu et la libération des prisonniers, le cantonnement des éléments rebelles, l'allègement des dispositifs de l'armée dans les régions du nord, le désengagement de l'armée de l'administration civile, la suppression de certains postes militaires, l'intégration des éléments rebelles au sein des forces armées dans des conditions à déterminer, l'accélération du processus de décentralisation, l'affectation aux régions du nord de 47% des crédits du quatrième programme d'investissement.

En mars 1991, se tint à Gao une session de la Commission de Suivi chargée de faire le point sur l'exécution des Accords de Tamanrasset. Cette Commission constata le non-respect par les mouvements rebelles de certains de leurs engagements, notamment la libération de prisonniers détenus par eux et surtout la non cessation des attaques.

Cette période a coïncidé avec des remous sociaux dans tout le pays pour l'instauration de la démocratie et du multipartisme.

53- Sous la transition

Après la chute de la dictature le 26 mars 1991, les Autorités de la Transition proclament leur attachement aux accords de Tamanrasset tout en nouant plusieurs contacts informels avec les responsables de la rébellion par l'entremise entre autres de Messieurs

Edgar Pisani et de Ahmed Baba Miské. Entre-temps, on assiste à la naissance de deux autres organisations politico-militaires touarègues: l'Armée Révolutionnaire de Libération de l'Azaouad (A.R.L.A.) et le Front Populaire de Libération de l'Azaouad (F.P.L.A.). Les clivages traditionnels intertribaux ont eu plus tendance à opposer les mouvements que leur hostilité à l'égard des Autorités Nationales. Ces clivages ont exacerbé les tensions et favorisé l'instabilité des rapports entre mouvements et entre l'Etat et les mouvements.

Pour montrer sa bonne volonté, le Comité de Transition pour le Salut du Peuple (CTSP), organe politique suprême du pays a accordé deux sièges au Mouvement Populaire de l'Azaouad (MPA) et au Front Islamique Arabe de l'Azaouad (FIAA) aux côtés des autres composantes du mouvement démocratique originel et nommé un Délégué général chargé des problèmes du Nord.

Malgré la disponibilité et l'ouverture ainsi manifestées par les nouvelles autorités pour un règlement politique du problème, les mouvements rebelles et leurs dissidences multiplient les attaques des villes et agglomérations du nord. Ils étendent même les attaques et l'insécurité à des régions du pays ne faisant administrativement pas partie du nord.

La Conférence Nationale tenue du 31 juillet au 15 Août 1991 a préconisé l'organisation d'une conférence spéciale sur le nord dont l'objectif était d'obtenir la plus large participation possible des populations du nord. C'est ainsi qu'une réunion technique préparatoire a eu lieu à Ségou au centre du pays du 25 au 27 novembre 1991 suivi du 16 au 18 décembre de la Conférence de Mopti. Au cours de cette dernière les Mouvements et l'Etat proclament leur volonté d'aboutir à une solution négociée dans le cadre de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale. Ceci permet la tenue à Alger du 29 au 30 décembre 1991 d'une rencontre de concertation entre le Gouvernement du Mali et le Gouvernement de la République Algérienne qui a permis la définition précise du cadre des négociations et de la médiation que devrait conduire l'Algérie.

Trois autres réunions, toutes tenues à Alger permirent d'aboutir à la signature du Pacte National. La première eut lieu en janvier 1992 et aboutit à un accord sur la signature d'une trêve, la libération réciproque des prisonniers, la mise en place d'une Commission Indépendante d'enquête, la nécessité de la poursuite de négociations. La seconde, celle de février 1992, n'enregistra pas de résultats significatifs dans les négociations à cause de l'absence des principaux leaders de la rébellion. C'est à la troisième réunion d'Alger du 14 au 25 mars 1992 que le Pacte National fut élaboré.

Signé à Bamako le 11 avril 1992, le Pacte National visait essentiellement le rétablissement de la paix, la réconciliation nationale et l'intégration socio-économique des régions du nord dans toutes ses composantes. Le Pacte prévoyait l'arrêt définitif des hostilités, la création d'une Commission de Suivi du Cessez le Feu, l'intégration des combattants et des populations du nord dans les corps en uniforme de l'Etat, la création d'un poste de Commissaire pour le Nord auprès du Président de la République, le rapatriement des populations déplacées du fait de l'insécurité, un statut particulier et l'élaboration d'un programme spécial de développement pour les régions du nord.

Initialement prévu pour le 8 février 1992, le cessez-le-feu est entré officiellement en vigueur le 11 avril 1992 à partir de minuit. Quelques attaques isolées ont cependant eu lieu après cette date mais elles ont été attribuées à des bandits armés.

54- Sous la Troisième République

Prévue pour les deux mois suivants la signature du Pacte, les discussions préliminaires sur les modalités pratiques de son exécution n'ont débuté que dix mois plus tard, le 11 février

1993. L'intégration des combattants dans les corps en uniforme de l'Etat devrait permettre la fin des hostilités et le retour de la sécurité dans les régions nord par le désarmement de 3 000 combattants. Commencée le 11 février 1993, l'opération d'intégration a permis d'incorporer dans une première phase 640 combattants dans l'Armée de Terre. En outre, dans certains départements ministériels et auprès des Gouverneurs des trois régions du nord, treize cadres des mouvements ont été nommés en qualité de conseillers techniques chargés du suivi et de la mise en oeuvre du Pacte national. Des exonérations ont été octroyées aux communautés nomades des régions du nord afin de faciliter leur réinsertion dans le circuit économique. Il a été procédé au recensement des réfugiés, à l'identification des sites d'accueil et à la signature des accords organisant le retour des populations se trouvant en Mauritanie, au Burkina Fasso et en Algérie. Des journées de consultation sur le développement des régions du nord se sont tenues à Bamako les 25, 26 et 27 février 1993. En dépit des efforts fournis, il faut reconnaître que des difficultés d'ordre endogène et exogène n'ont pas permis une mise en oeuvre correcte du Pacte National.

Les principales difficultés furent: le calendrier très court du Pacte, dont la mise en oeuvre est conditionnée par la mobilisation d'importantes ressources financières auprès des pays amis, l'insécurité persistante qui entrave la reprise des activités socio-économiques, les difficultés de rapatriement des réfugiés. A cela, il faut ajouter la persistance de l'insécurité aggravée par les dissensions internes entre mouvements, qui se sont traduites sur le terrain par des attaques de tous genres. Plusieurs dérapages sont survenus tels que la fusillade à l'hôpital de Gao où les combattants intégrés ont ouvert le feu sur la foule ayant lynché deux rebelles qui avaient tenté de voler un véhicule et l'incident de Ménaca au cours duquel des soldats intégrés ont tiré sur des militaires faisant deux morts. Ces dérapages ont provoqué méfiance, frustration, puis exacerbation et finalement ras-le-bol de la majorité des maliens. Se croyant abandonnée par l'Etat, la population sédentaire a elle aussi formé des milices d'autodéfense.

Malgré la dégradation graduelle de la situation sur le terrain, les autorités et l'ensemble du peuple malien demeurant convaincus de la nécessité de résoudre la crise par le dialogue, oeuvrent dans ce sens. Pour ce faire, le gouvernement a organisé en Août 1994 des Concertations régionales sur l'étendue du territoire national. La synthèse nationale de ces Concertations a permis d'élaborer un plan d'actions visant à relancer le processus d'une meilleure gestion des problèmes du nord. Devant le danger que courait le pays, les plus hautes Autorités de l'Etat ont entrepris plusieurs actions notamment des visites du Chef de l'Etat et du Premier Ministre dans les régions du nord, le Sommet des Chefs d'Etat du Burkina Fasso, de la Libye, du Mali et du Niger tenu à Tripoli, la Conférence des Ministres des Affaires Etrangères de ces pays avec ceux de l'Algérie et de la Mauritanie sur la sécurité sous-régionale tenue à Bamako les 22 et 23 août 1994, la rencontre le 1^o novembre 1994 entre le Président de la République et les partis politiques nationaux. En même temps, des rencontres ont eu lieu entre les populations nomades et sédentaires mettant ainsi fin à leur lutte fratricide.

Ces nombreuses actions ont fini par aboutir au cantonnement, au désarmement de la majorité des rebelles, la deuxième phase de l'intégration d'une partie dans les corps militaires et para-militaires et la reconversion des autres dans des activités productrices de revenus. La paix est de retour au nord du pays. Pour la perpétuer, il faut lutter contre la prolifération des armes de petit calibre. Ne pouvant seul arriver à bout de ce combat, le Président de la République a demandé l'envoi d'une mission consultative des Nations Unies afin d'enrayer le trafic d'armes dans la sous-région. Pour montrer leur bonne foi, les Autorités Maliennes ont procédé au cours de la Cérémonie de la « Flamme de la paix » à la destruction de plus trois milles armes déposées par les combattants.

CONCLUSION

Le problème du nord communément appelé rébellion touarègue revêt incontestablement une dimension sous-régionale du fait même de la position géographique du Mali qui assure la jonction entre le Maghreb et l'Afrique Noire. Sans compter que sur le plan historico-politique, le Mali a été au cours des siècles passés un pays d'échanges commerciaux intenses entre le Nord et le Sud du Sahara, une contrée où se sont effectués d'importants brassages ethniques qui ont permis l'émergence d'une société plurielle assumant pleinement sa diversité tout en étant fortement attaché à son unité.

La gestion malienne de la rébellion a suscité de la part des pays développés intérêt et curiosité. D'abord, c'est la première fois qu'un pays de surcroît pauvre est arrivé à gérer une rébellion sans aucune intervention étrangère. D'autre part, beaucoup de stratèges se demandent encore comment une armée mal équipée comme la nôtre est arrivée à mater une rébellion si bien préparée. La Flamme de la paix est aussi en soi un exemple dans la lutte contre la prolifération des armes de petit calibre qui menace la paix et la sécurité dans de nombreuses régions du monde. Nous espérons que cet exemple sera suivi ailleurs en Afrique et pourquoi pas ailleurs dans le monde dans la quête pour la paix.

La mise en oeuvre prochaine de la décentralisation permettra à coup sûr de régler définitivement le problème de la participation des populations du nord à la gestion de leurs affaires. L'avenir de ces régions est dans un Mali uni et reconcilié avec lui-même.